



## Sommaire

1. Principes de densités des constructions	p. 3
2. Principe d'implantation du bâti	p. 4
3. Principes de profils de voiries	p.18
4. Principes de constructions en bois	p. 22
5. Principes de constructions agricoles	p. 24

## Objet des Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques

Ces orientations sont à l'attention des constructeurs qui devront les prendre en compte dans l'étude du projet. Elles sont opposables au tiers selon un principe de compatibilité. Les constructeurs devront tendre vers ces principes d'aménagement.

Ces orientations traduisent les principes généraux du PLU intercommunal :

- équilibre écologique,
- préserver l'agriculture,
- limiter la consommation de sol,
- limiter extension urbaine,
- limiter les coûts induits par le développement urbain pour la collectivité,
- appliquer des principes de construction qui engendrent des constructions économes en énergie (Réglementation Thermique 2012)
- promouvoir des espaces publics de qualité, lieu de vie du village,
- ...

# 1. PRINCIPES DE DENSITES DES CONSTRUCTIONS

La densité résidentielle permet de donner une mesure de l'occupation des sols par le logement.  
On peut la qualifier des seuils de densité : fort, moyen, faible. Elle s'exprime en logement par hectare.



Exemple:  
Centre bourg  
d'Auroux

> 40 logements /  
hectare



Exemple:  
Lotissement de  
Naussac

10 à 20 logements  
/ hectare



Exemple:  
Habitat diffus à  
Rocles

2 à 5 logements /  
hectare

**FORME URBAINE COMPACTE**  
faible consommation foncière  
usage raisonné des réseaux



**FORME URBAINE DIFFUSE**  
forte consommation foncière  
coût élevé des réseaux à  
supporter par la collectivité

Densité moyenne (d) préconisée :

- Centres des bourgs structurants  
(Langogne, Auroux, Luc) :

$d > 20$  logements / ha

- Extension des bourgs et hameaux à  
vocation d'accueil d'habitat :

$10 < d < 20$  logements / ha  
hors contraintes spécifiques liées à  
l'assainissement autonome

- Extension des autres hameaux diffus :

$5 < d < 10$  logements / ha

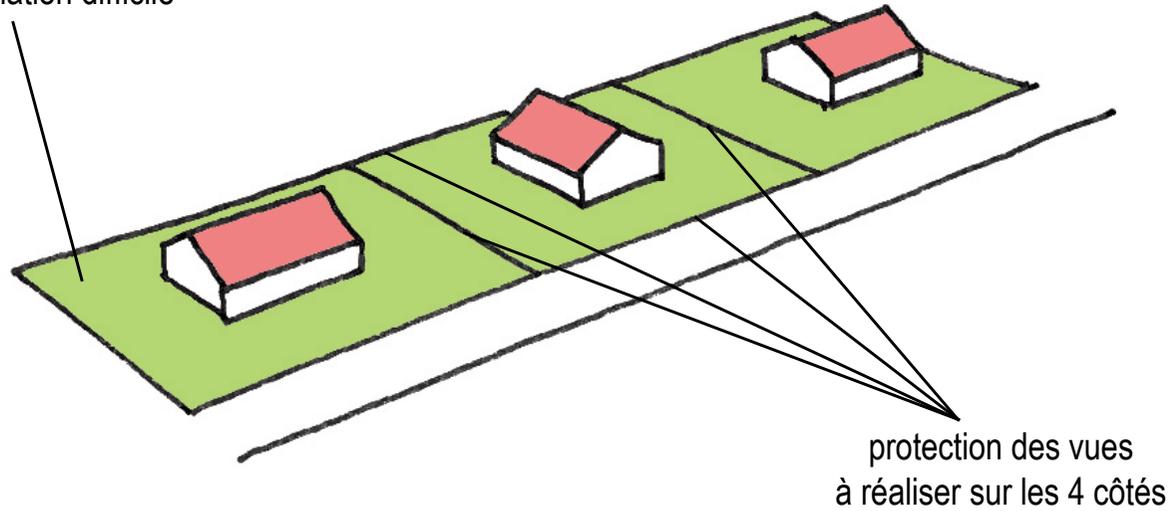
## 2. PRINCIPE D'IMPLANTATION DU BATI

### Maisons au milieu de la parcelle

Une situation peu favorable à l'intimité et à l'évolution de la maison

Forte consommation d'espace

jouissance minimale de son jardin  
appropriation difficile



- les espaces latéraux sont inutilisables
- le linéaire de clôture à réaliser est important
- la capacité d'évolution est fortement réduite
- les coûts de raccordement sont élevés (éloignement de l'emprise publique)
- les déperditions thermiques sont importantes (4 faces exposées aux vents)

## Types d'implantation à éviter



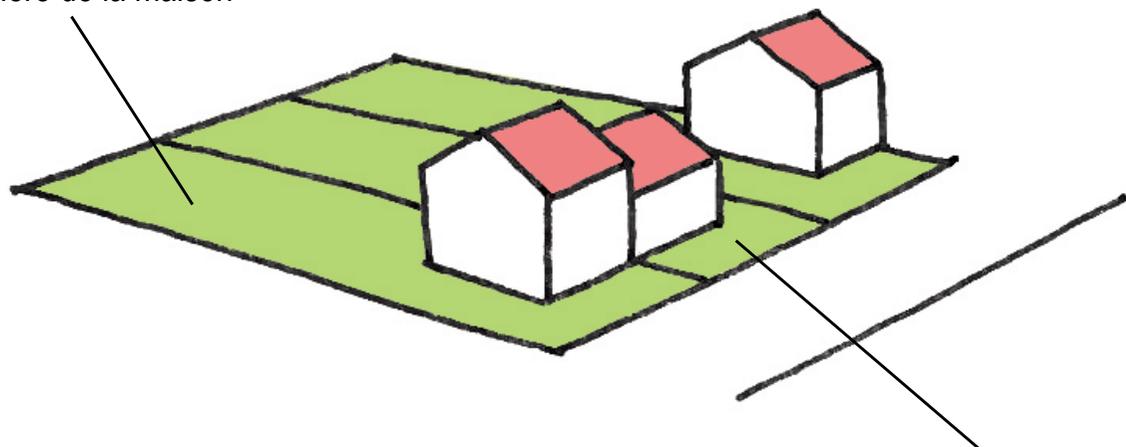


## Maisons groupées

Une mitoyenneté acceptable (garage, appentis...)

Des jardins généreux

jardin appropriable à l'abri des regards  
à l'arrière de la maison



petit jardin de devant qui assure  
la transition entre la rue et la maison

- les espaces latéraux sont utilisables (stockages, stationnement...)
- le jardin arrière est protégé des regards
- la parcelle dispose de capacité d'évolution (cession, extension)
- les coûts de raccordement sont réduits
- les déperditions thermiques sont limitées

## Types d'implantation préconisée - secteurs peu à moyennement denses -



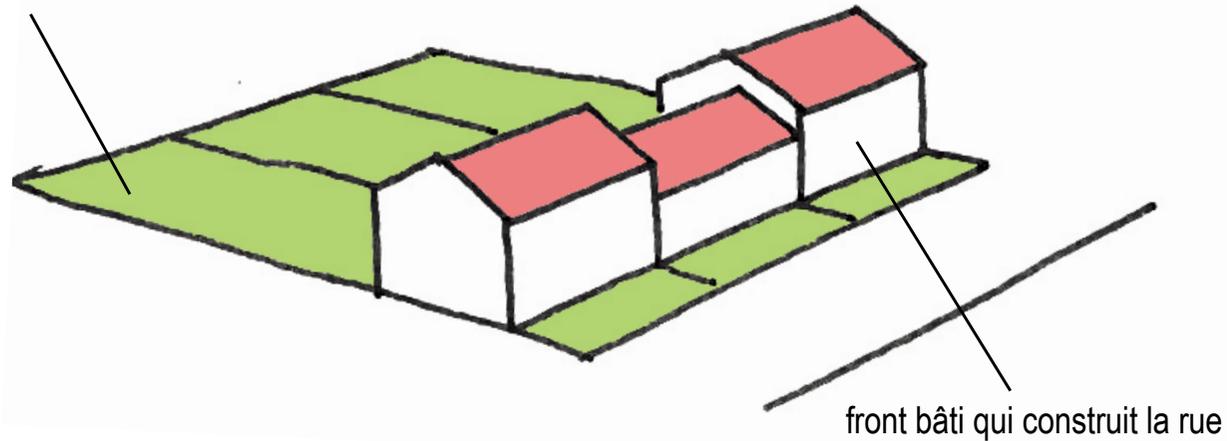


## Front bâti continu sur rue

Des jardins intimes et protégés

Consommation d'espace et déperditions énergétiques faibles

jardin arrière calme et intime



- les déperditions thermiques sont réduites (façades accolées réduisant les surfaces exposées aux vents)
- le bâti fait clôture et protège le jardin arrière des regards
- la parcelle dispose de capacité d'évolution (fond de parcelle)
- les coûts de raccordement aux réseaux sont réduits grâce à la proximité de l'espace public

## Type d'implantation préconisée - secteurs moyennement denses -



Front bâti continu sur rue

Type d'implantation préconisée  
- secteurs moyennement denses -



## Impact thermique de l'implantation du bâti

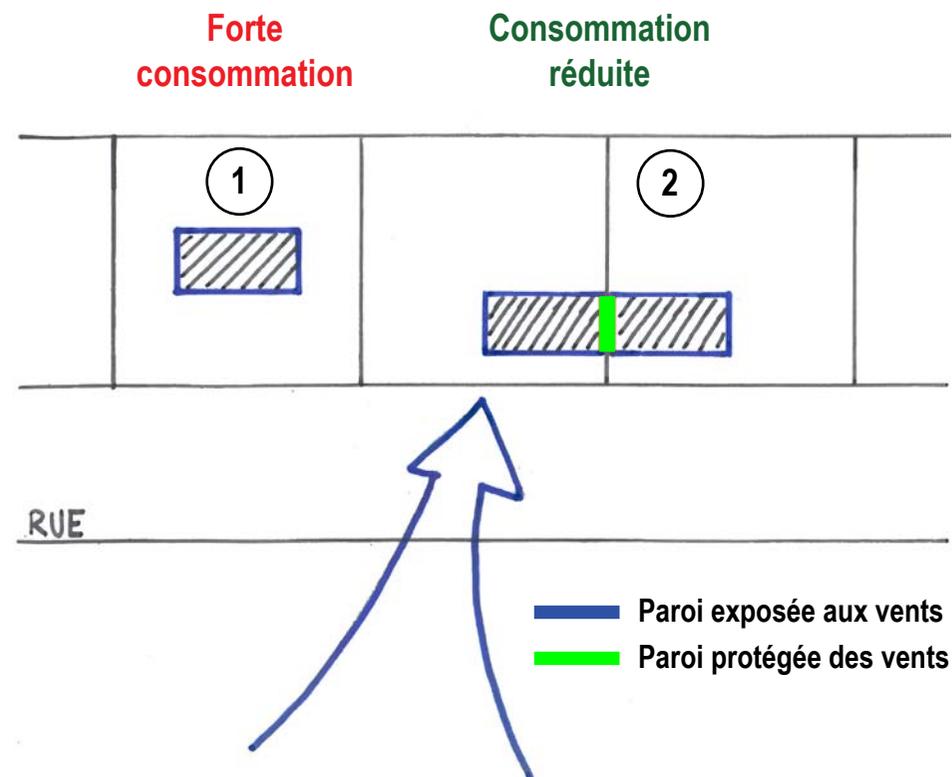
Depuis le 1er janvier 2013, la nouvelle réglementation thermique RT 2012 est entrée en vigueur.

Les réglementations thermiques précédentes ont permis, depuis 1975, une amélioration des performances de 15 à 20 %. La RT 2012 accélère fortement cette transition : conformément aux accords du Grenelle de l'environnement, les consommations énergétiques des bâtiments neufs devront être divisées par 4 ramenant la consommation d'énergie primaire des constructions neuves de 200 à 50 kW/m<sup>2</sup> et par an.

Les besoins en énergie vont devoir être minimisés, ce qui implique des bâtiments à faible consommation et à faible déperdition.

Une maison isolée sur sa parcelle induit une exposition de toutes ses façades aux vents. Les déperditions thermiques et donc les besoins en chauffage seront plus importants. La facture énergétique sera plus élevée.

Une maison mitoyenne n'a que 3 faces exposées aux vents. Les déperditions thermiques sont réduites et les besoins en chauffage moins importants. La facture énergétique sera maîtrisée.



### 1- Maison isolée

Les 4 faces sont exposées aux vents  
Les déperditions sont plus importantes  
Les besoins en chauffage seront plus élevés



### 2- Maison mitoyenne

3 faces seulement sont exposées aux vents  
Les déperditions sont plus faibles  
Les besoins en chauffage seront maîtrisés

## Impact financier et énergétique de la volumétrie du bâti

Pour une même surface habitable, les surfaces extérieures (murs et toitures) peuvent varier du simple au double.

### LA COMPACTÉ DU BÂTI PERMET DE RÉDUIRE LES COÛTS DE CONSTRUCTION

Ces surfaces sont les plus chères à construire (matériau de structure, isolant, enduit de finition, etc.) et à entretenir (nettoyage, ravalement de façade, etc.).

Plus le linéaire de façade et de toiture est important, plus le coût de construction sera élevé.

Un volume simple et compact génère moins de surfaces extérieures. Il est donc moins cher à l'achat et moins cher à l'entretien.

### LA COMPACTÉ DU BÂTI PERMET DE RÉDUIRE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE

Les surfaces extérieures forment l'enveloppe du bâtiment. Elles sont en contact avec le milieu extérieur (air, pluie, neige, vent) ce qui génère des déperditions thermiques.

Plus ces surfaces d'enveloppe sont importantes, plus les déperditions thermiques seront élevées. Ces déperditions impactent directement la consommation d'énergie liée au chauffage de l'habitation.

Un volume simple présente un linéaire de surfaces extérieures réduits. Il engendre moins de déperditions de chaleur et permet de limiter les dépenses énergétiques liées au chauffage.

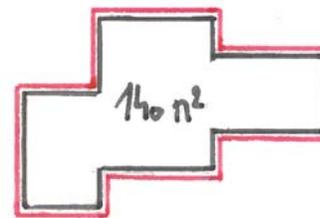


#### 1- Volumétrie déployée

Surfaces extérieures importantes  
Déperditions élevées  
Consommation énergétique élevée

#### Coût élevé

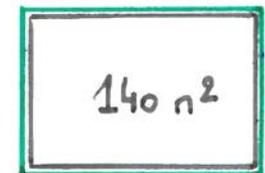
LINEAIRE +++  
DEPERDITION +++  
CHAUFFAGE €€€



1

#### Coût maîtrisé

LINEAIRE +  
DEPERDITION +  
CHAUFFAGE €



2



#### 2- Volumétrie compacte

Surfaces extérieures réduites  
Déperditions limitées  
Consommation énergétique maîtrisée

## Impact financier de l'implantation du bâti sur les infrastructures techniques : voirie, éclairage, réseaux secs et humides

### LA RATIONALISATION DES RÉSEAUX PERMET DE RÉDUIRE LES DÉPENSES DE LA COLLECTIVITÉ

La voirie, le système d'éclairage, les réseaux secs (électricité, télécommunications, ect.) et humides (adduction en eau potable, collecte des eaux usées, etc.) sont des infrastructures techniques indispensables pour pouvoir accéder à son logement ou pour pouvoir garantir des conditions de confort minimal (eau potable, chauffage, etc.).

La collectivité supporte les coûts de réalisation, d'entretien courant puis de renouvellement des infrastructures situées sur le domaine public.

Les finances publiques consommées sur ce poste sont proportionnelles au linéaire de réseaux. Plus les réseaux sont étendus, plus la collectivité supporte une charge financière importante, souvent aux dépens d'autres dépenses.

Opter pour une densité minimum permet d'optimiser ces coûts, en rationalisant l'usage des réseaux : sur un même linéaire (une rue par exemple), plus le nombre de logements est important, plus le réseau est «rentable» en terme de coût de réalisation et de fonctionnement.

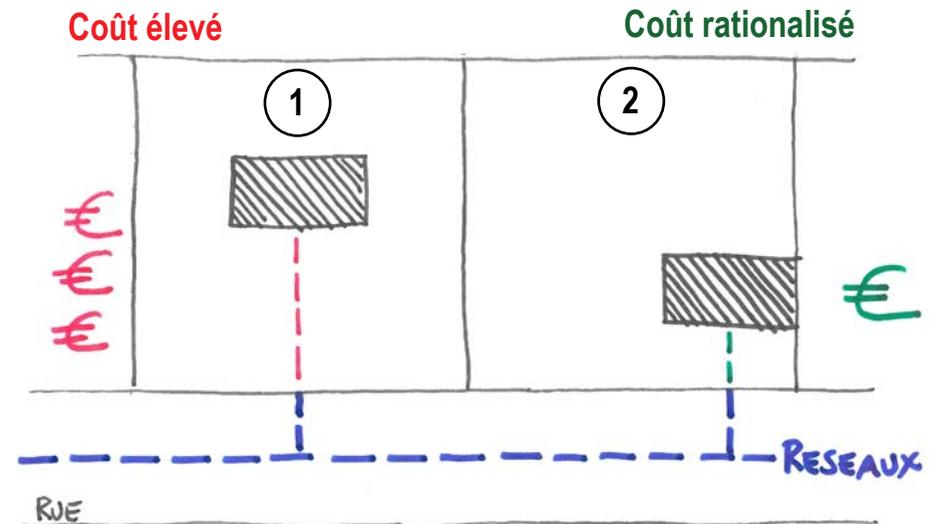
En revanche, lorsqu'une voie viabilisée et entretenue par la commune ne dessert qu'un seul logement, son coût de réalisation puis de fonctionnement est très élevé au regard du nombre d'habitants desservis.

### LA RATIONALISATION DES RÉSEAUX PERMET DE RÉDUIRE LE COÛT DE CONSTRUCTION DE SON HABITATION

Lors de la construction d'un logement, le pétitionnaire prend à sa charge les coûts de raccordement depuis la limite d'espace public jusqu'à l'intérieur de l'habitation.

Plus la construction est éloignée de la limite foncière, plus les coûts de raccordement aux réseaux sont élevés.

En optant pour une implantation au plus proche des limites foncières, les coûts de raccordement aux réseaux sont réduits.



1- Implantation éloignée de la limite foncière : coût élevé



2- Implantation à proximité de la limite foncière : faible coût

## Impact de l'implantation du bâti sur l'évolutivité de la parcelle

Une parcelle doit pouvoir évoluer dans le temps, en fonction des usages et des besoins des habitants :

- agrandissement de la famille
- aménagement de locaux d'activités
- adaptation du logement.

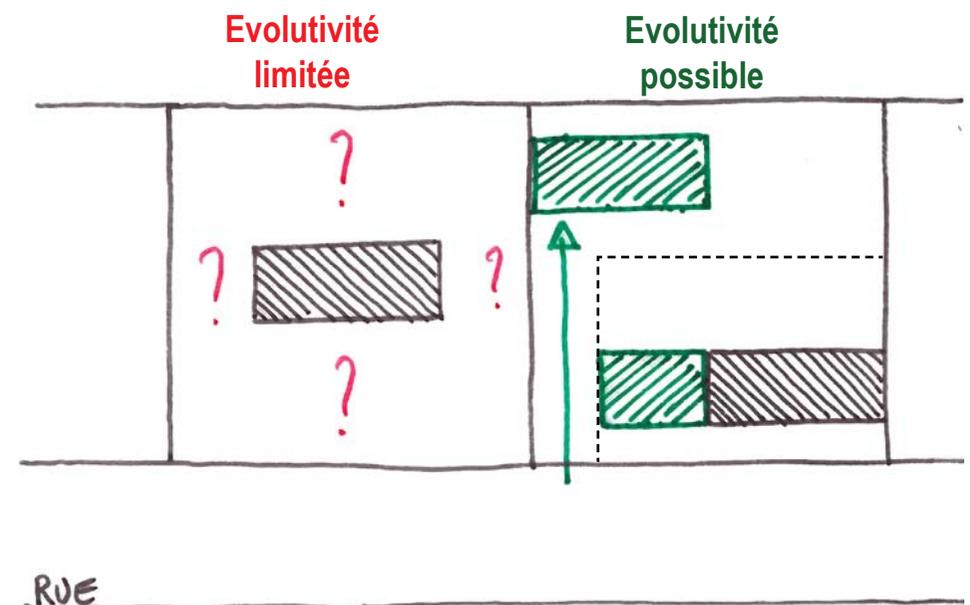
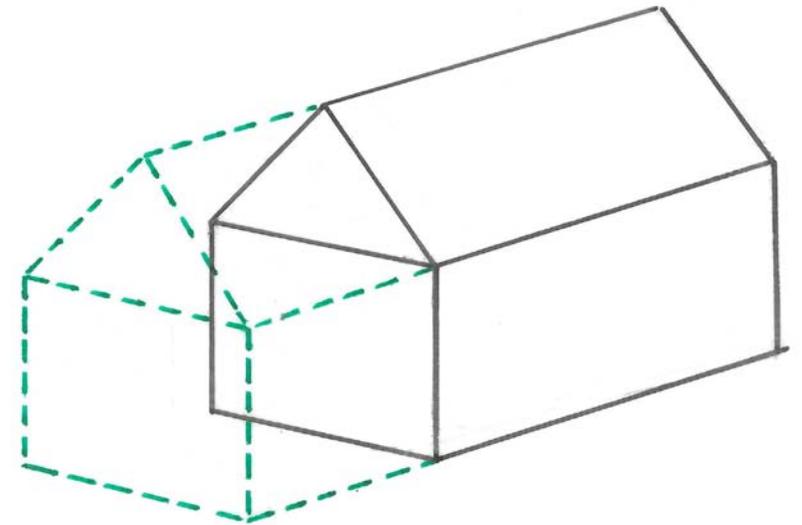
Pour cela, la parcelle doit être capable d'accueillir une extension de la construction existante, une construction supplémentaire, ou encore d'être divisée en vue d'une cession.

Pour ne pas restreindre les capacités d'évolution d'une parcelle, il est important de veiller à la manière dont on l'aménage.

L'implantation d'une construction au milieu de la parcelle, en retrait de toutes les limites foncières, est très pénalisante pour l'avenir car le terrain pourra difficilement accepter des évolutions futures.

L'implantation d'une construction sur au moins une limite foncière permet :

- de réaliser une extension dans la continuité du bâti existant
- de réaliser une construction supplémentaire
- de ménager un passage latéral permettant d'accéder au fond de la parcelle en cas de cession d'une partie d'un lot.



## Principe d'implantation sur un terrain en pente

Dans le cas d'une construction sur un terrain en pente, la question de l'implantation est primordiale. L'importance de la pente et le positionnement des accès vont conditionner la construction. Une construction dans la pente permet de bénéficier de vues ouvertes, d'espaces différenciés, etc.

D'une manière générale, le principe est d'adapter la construction à la pente naturelle du terrain afin de **limiter au maximum les mouvements artificiels de sol** (déblais-remblais) pour des raisons écologiques, paysagères et financières :

- sur le plan écologique, afin de ne pas perturber l'équilibre naturel du sol et sous-sol (fil d'eau, etc.), que des décaissements et des remblais viendraient profondément modifier.
- sur le plan paysager, afin de réduire l'impact visuel de la construction dans le paysage, que des ouvrages de soutènement supplémentaires (enrochement artificiel, blocs de béton préfabriqué, etc.) viendraient durablement modifier.
- sur le plan financier, afin de maîtriser les coûts, que des travaux de terrassement (rampe d'accès au garage, mur de soutènement, etc.) viendraient augmenter.

Sur un terrain en pente, les principes généraux s'appliquent également :

- privilégier une implantation au plus près de l'emprise publique pour réduire les coûts de raccordement,
- privilégier une implantation en limite séparative pour optimiser les espaces utiles (jardin, cour...) et d'offrir des capacités d'évolution de l'unité foncière (extension du bâti, vente d'une partie de la parcelle, etc.).
- privilégier l'implantation des garages et aires de stationnement au même niveau que la rue,
- privilégier une implantation avec un sens du faitage parallèle aux courbes de niveaux (perpendiculaire à la pente).

**A éviter**



## Implantation sur un terrain en pente

## Exemples d'implantation dans la pente



Construction traditionnelle : exploitation du dénivelé pour la création de terrasse



Imbrication du volume bâti dans la pente



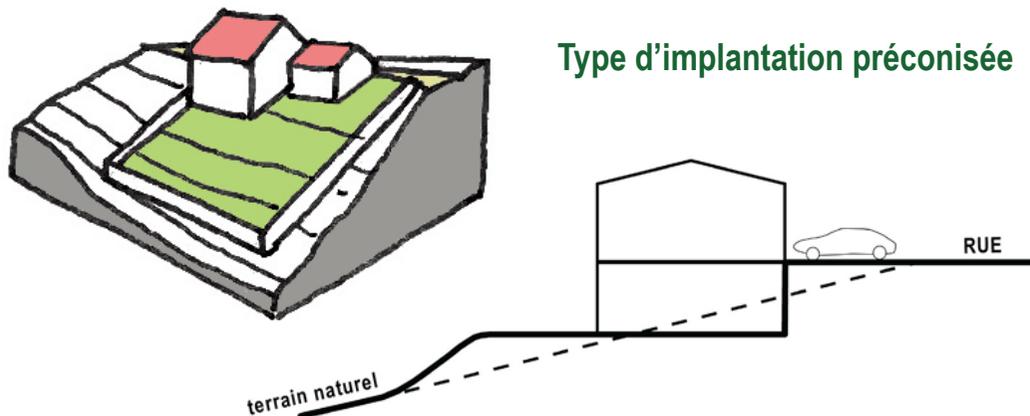
Murs et murets accompagnent le dénivelé



Construction contemporaine : usage du pilotis pour limiter les impacts sur le terrain naturel

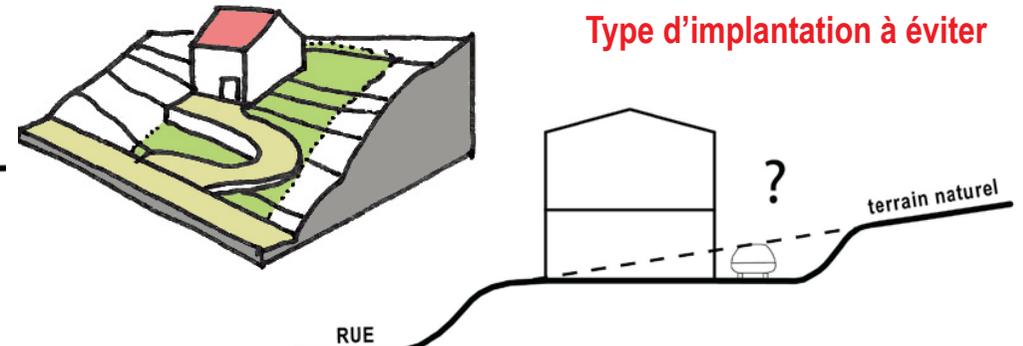
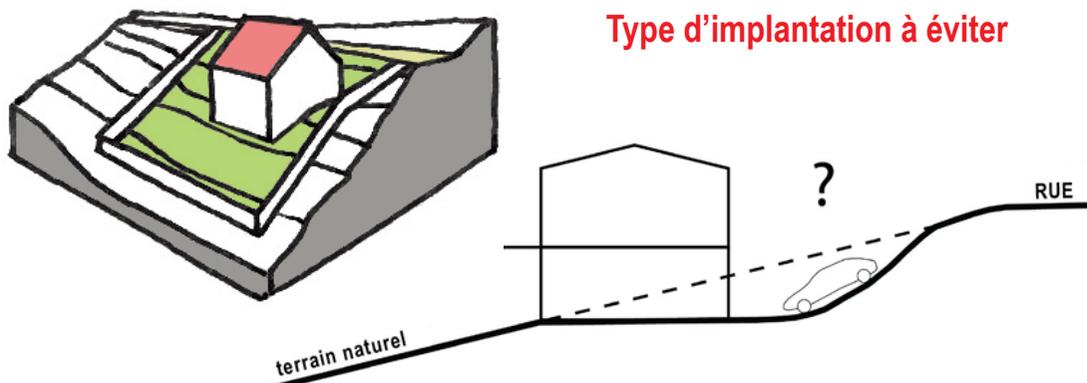
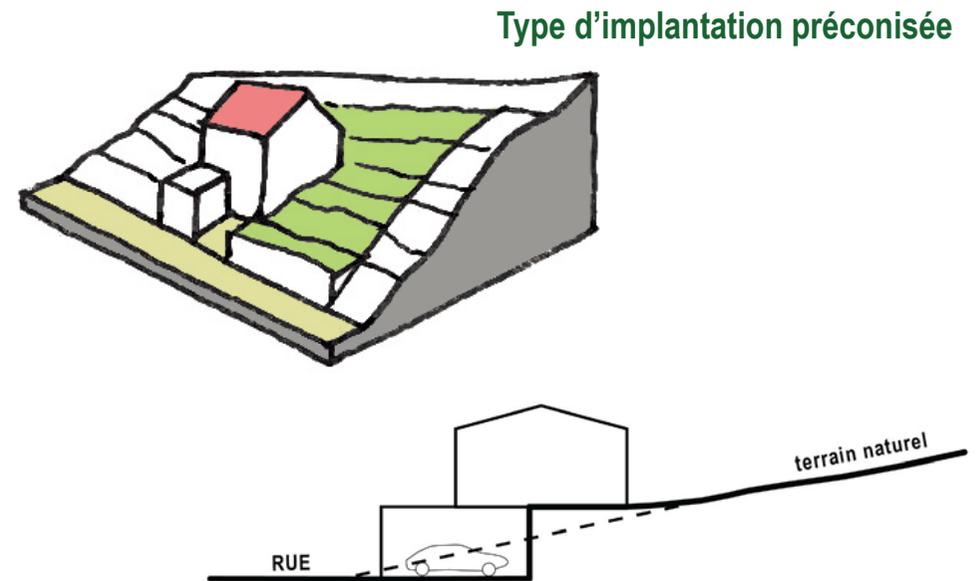
## Principe d'implantation sur un terrain descendant par rapport à la rue

- Privilégier une implantation qui offre un accès direct depuis la rue, pour les piétons et les véhicules.
- Une implantation au plus près de l'emprise publique permet de réduire les coûts de raccordements aux réseaux.
- Construire suivant la pente évite un bouleversement inutile du terrain naturel ; il s'agit également d'une attitude qui permet d'économiser des travaux coûteux de terrassement (déblai remblai) ainsi que la mise en place de soutènement.



## Principe d'implantation sur un terrain montant par rapport à la rue

- Aménager l'entrée de la maison au niveau de la voirie supprime les escaliers extérieurs et la rampe d'accès au garage.
- Le garage s'implante au même niveau que la voirie, ce qui permet de structurer l'espace public.

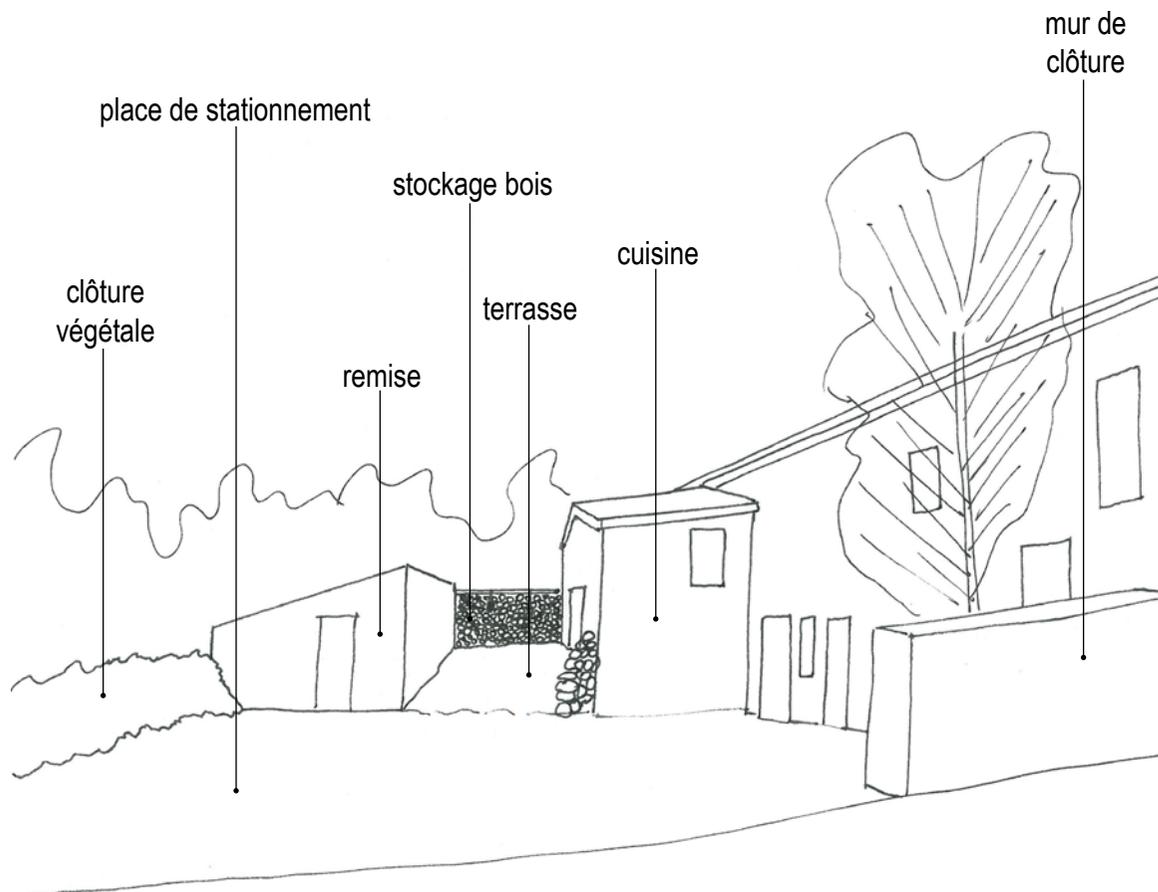


## Le jardin avant : interface espace privé - espace public

Le traitement de l'espace compris entre la rue et l'habitation est primordial. Il permet d'intégrer des usages annexes nécessaires au bon fonctionnement du logement :

- stationnement automobile
- stockage du bois de chauffage
- terrasse dans le prolongement de la cuisine
- remise (rangement vélos, outils, etc.)
- etc...

Cet espace n'est pas nécessairement clôturé intégralement.



## Exemple de traitement traditionnel de l'interface privé - public



### 3. PRINCIPES DE PROFILS DE VOIRIES

Les aménagements d'espaces publics, ou leur redéfinition, doivent être conçus dans le sens d'une accessibilité universelle et généralisée. Les usages des aménagements publics doivent être confrontés aux principaux handicaps : moteur (Personnes ayant des Difficultés à Marcher PDM), mental, auditif, visuel (Personnes Aveugles et Malvoyantes PAM), etc.

#### La hiérarchisation des usages

Construire le projet sur le principe **PICTA** vise à hiérarchiser les usages et les déplacements dans l'espace public.

L'accessibilité doit être garantie pour tous les modes de transport, en priorisant le **Piéton**, les **Cycles**, les **Transports en commun** puis les **Automobiles**. En cas de conflit, c'est sur le principe PICTA que l'on s'appuiera pour donner les priorités.

Il ne s'agit pas de séparer les fonctions dans le traitement de l'espace public, mais de savoir faire cohabiter par l'aménagement les différents modes de déplacements jusqu'à la zone de rencontre, où légalement l'ensemble des usages sont mélangés avec une priorité donnée aux piétons.

#### La séparation des espaces piétons - véhicules par une bordure franchissable et détectable

Les espaces publics doivent être aménagés de manière à garantir la continuité des cheminements pour les PDM et les PAM.

Dans un espace partagé (piétons, cycles, automobiles), le piéton est l'utilisateur prioritaire. Il est important pour une personne présentant une déficience visuelle de pouvoir identifier clairement l'espace circulé par l'automobile de l'espace protégé (trottoir).

La bordure joue ce rôle de délimitation (détection podotactile ou à la canne), et doit garantir dans le même temps son franchissement par une personne utilisant un fauteuil roulant.

Pour être à la fois détectables et franchissables, les bordures présentent une pente comprise entre 14 et 25 %, selon les conclusions de différentes études menées en Europe sur l'accessibilité des espaces publics et présentées par le CERTU.

Privilégier en outre une hauteur des bordures inférieure ou égale à 4 cm, afin d'obtenir un espace public avec un aspect 'plan', ou sans sauts de niveau importants.

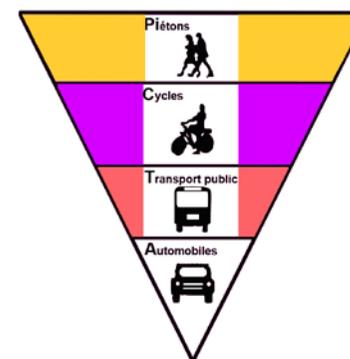


Fauteuil franchissant la bordure



PAM détectant la bordure

Source : Gammah Belgique

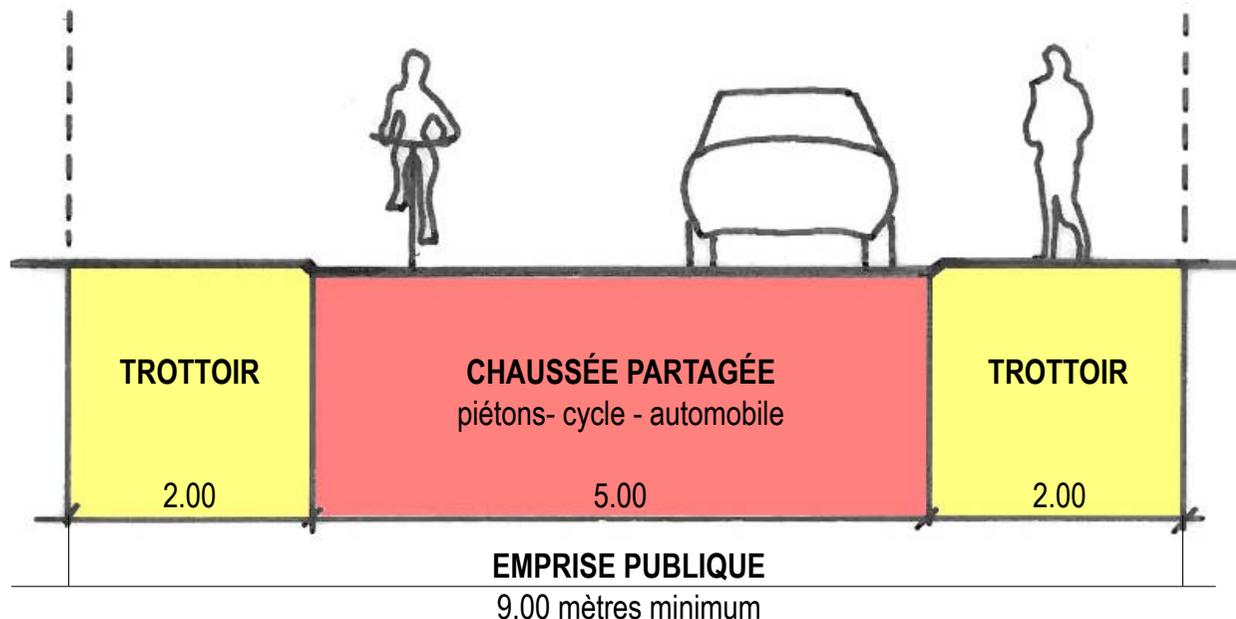


Exemple d'espace public franchissable et détectable.

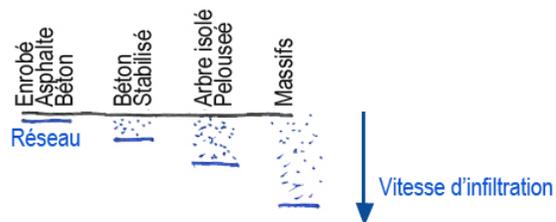
Exemple de profil : venelle circulée (6.00 m)



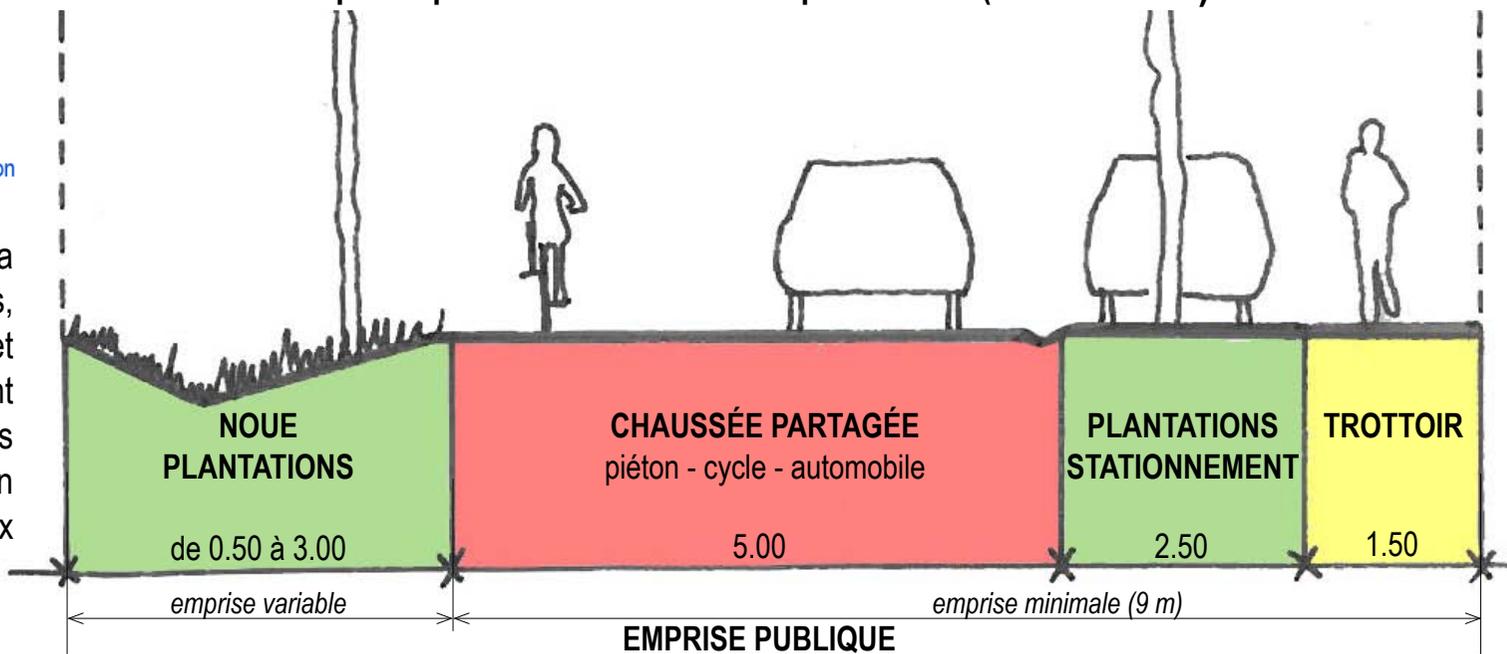
Exemple de profil : rue - solution minimale (9.00 m)



Exemple de profil : rue - solution complémentaire (de 9 à 12.00 m)



Une emprise publique élargie permet la gestion alternative des eaux pluviales, par l'usage de matériaux perméables et par l'installation de noues qui contribuent à la qualité paysagère et qui réduisent les coûts d'investissements et d'exploitation des réseaux de collecte des eaux pluviales.



## Exemple de profils : venelle piétonne (3 m)

V  
E  
G  
E  
T  
A  
L



M  
I  
N  
E  
R  
A  
L



## Gestion mutualisée du stationnement



Garages à Fribourg, Allemagne



Garages groupés à Saint-Herblain (44)



Poche de stationnement à Treffort Cuisiat (01)

## Gestion alternative des eaux pluviales et usées



Fossé de récupération des eaux pluviales à Bois-Guillaume (76)



Bassin de rétention à Villers-lès-Nancy (54)



Zone inondable à Villemonble (93)

## 4. PRINCIPES DE CONSTRUCTIONS EN BOIS

### QUELQUES CONSEILS

- **Dans les paysages ouverts et paysages construits**  
Les terrains devront être plantés et un soin tout particulier sera apporté à l'insertion paysagère et architecturale du projet.
- **Pour les constructions mixtes**  
Le positionnement des différents matériaux doit être judicieusement choisi pour créer une architecture de qualité.



Architecture contemporaine Vialas - Architecte : Stéphane Goussard

- **Pour les façades**  
Il est préférable de laisser le bois dans sa teinte naturelle ou d'opter pour une peinture foncée et mate ou couleur pierre. On peut aussi réaliser sur une ossature bois, un enduit à base de mortier de chaux et de teinte foncée.  
L'emploi d'un vernis polyuréthane est à éviter.
- **Pour les couvertures**  
Les débords de toitures devront être réduits au strict minimum et sans pannes apparentes pour les constructions à ossature.  
Lauzes, ardoises, tuiles, bardeaux de bois, zinc, cuivre... à choisir selon l'environnement bâti immédiat. Les capteurs solaires sont à intégrer de manière judicieuse.

#### - Pour les menuiseries

Il est préférable d'opter pour le bois de couleur naturelle ou pour des menuiseries en aluminium ou PVC de couleur foncée.

Les volets roulants de couleur foncée sont aussi possibles pour les constructions en bardage.

Les volets battants en PVC ne seront pas acceptés.

La couleur blanche est à proscrire pour les ouvertures (fenêtres, volets, portes de garages).

#### - Pour les murs de soubassement

Éviter les fausses pierres de placage et travailler plutôt avec des rythmes verticaux.

Veiller à ce que la construction ne paraisse pas posée sur un massif en béton.

#### - Pour les garde-corps et balustrades

Éviter les décorations types «savoyardes», préférer les formes simples et épurées ou droites, en bois ou métal.

**Préférer le bois lozérien pour notamment limiter la consommation d'énergie dans le transport.**

Pour vous accompagner dans votre projet de construction bois, les architectes-conseil se tiennent à votre disposition.

#### Contacts utiles

- DDT : 04 66 49 41 00
- CAUE - Tél : 04 66 49 06 55
- SDAP - Tél : 04 66 49 19 13

#### Autres informations

[www.caue-lozere.fr](http://www.caue-lozere.fr)

Tous nos remerciements aux architectes de Lozère pour leur collaboration.

## LOZÈRE



Construction mixte à Florac - Architecte : Laurent Vincent

## MÉMO pour construire une maison bois



# Principes de constructions en bois

L'architecture lozérienne a toujours été minérale, soigneusement ancrée dans le sol et son environnement. Aujourd'hui, la construction bois fait son apparition. Elle est favorisée par les préoccupations de développement durable. Le bois est en effet une ressource renouvelable disponible dans le département. L'exploitation de la forêt et l'utilisation du bois qui en est extrait, notamment pour la construction, favorisent le stockage du carbone et participent ainsi de la maîtrise des gaz à effet de serre. Cette plaquette veut vous apporter quelques conseils pour que l'architecture bois puisse être un formidable outil de création tout en préservant l'harmonie de nos villages et paysages.

## QUELLE MAISON DANS QUEL PAYSAGE ?

Tout projet de construction de maison individuelle dépend de son environnement paysager. Pour ce qui est du bois, seuls les chalets\* sont à proscrire sur l'ensemble du département.

La volumétrie, élément primordial de l'architecture traditionnelle ou contemporaine, doit veiller à utiliser des formes simples, emboîtées le cas échéant, en accord avec la morphologie des lieux de montagne.

### ◆ Les paysages fermés

Ce sont des milieux naturels boisés et sans ouverture sur de grands espaces. Ils sont situés à l'extérieur d'un bourg et sans co-visibilité avec le bâti existant.

Sous réserve de la constructibilité de la parcelle, dans un paysage fermé, tout type de maison bois peut être autorisé, excepté les chalets.



Maison en bardage bois, La Salle Prunet - Architecte : J.M. Priou, Le Compas dans l'œil

### ◆ Les paysages ouverts

Il s'agit de milieux naturels ouverts situés non loin d'espaces bâtis mais sans co-visibilité avec du bâti traditionnel ou ancien. Dans ce type de paysage, seules les constructions en madrier, à ossature bois ou mixte\* peuvent être retenues si elles ne comportent pas de rondins ou de fustes\*.

### ◆ Les paysages construits

On en distingue deux types.

– **Le bâti identitaire** : Ce sont les villages typiques de Lozère caractérisés par une homogénéité des volumes et matériaux.



Construction mixte, La Capelle - Architecte : Marie-Claire Bessin

Dans ces villages, seules les constructions en ossature bois avec parement minéral doivent être retenues.

Pour les constructions en bois mixte ou faisant appel au parement bois, il est vivement conseillé de soumettre le projet à l'architecte-conseil avant le dépôt du dossier de demande de permis de construire.

Dans les périmètres protégés, il est vivement conseillé de présenter le projet en amont au S.D.A.P.

– **Le bâti classique** : Ce sont des quartiers où se mêle du bâti ancien et récent, y compris les lotissements.

Seules les constructions à parement bois ou mixte\* doivent être retenues, avec une véritable intégration au milieu environnant.

Pour les constructions en madrier\*, il est vivement conseillé de soumettre au préalable le projet à l'architecte-conseil.

### ◆ Cas particuliers

Les constructions possédant une architecture contemporaine seront étudiées au cas par cas et pourront déroger à ces règles des constructions dites « traditionnelles ».

#### \* LEXIQUE :

**Construction mixte** : construction alliant plusieurs matériaux différents ; exemples : pierre et bois ; pierre et métal.

**Construction en fuste** : en rondins partiellement équarris.

**Construction en madrier** : en poutres rectangulaires de forte section.

**Chalet** : construction ayant notamment des façades pignons avec de nombreuses ouvertures, des balcons saillants et des avancées de toiture.



Type de construction / Typologie paysagère	Construction mixte	Construction à ossature bois			Madrriers	Rondins ou fustes
		Parement pierre	Enduit	Bardage bois		
Paysages fermés	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Paysages ouverts	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Paysages construits	Bâti classique	OUI	OUI	OUI	Éventuellement	NON
	Bâti identitaire	Éventuellement	OUI	OUI	Éventuellement	NON

*Les chalets sont à proscrire sur l'ensemble du département*

## 5. PRINCIPES DE CONSTRUCTIONS AGRICOLES

### LES ABORDS

Un bâtiment avec un environnement immédiat chaotique perd toute sa valeur et renvoie une image négative et négligée de l'exploitation.

Les abords sont un point très important dans la réussite du projet, d'autant plus si une activité d'accueil à la ferme doit être développée. Un bâtiment agricole, certes est avant tout un outil de travail et les abords sont nécessaires mais ils ont aussi un très grand impact visuel. Le soin apporté à leur **traitement et finition** garantit la réussite de la réalisation. Avoir des abords soignés est tout aussi agréable pour l'exploitant qui y vit toute l'année, que pour le passant et démontre une certaine **qualité de vie et de production**.

Ainsi, par exemple, traiter le sol des cheminements des engins agricoles, en préférant la grave ou la grave-ciment, afin d'éviter les déformations dues à l'usage.

Maintenir si possible, la **végétation** et la conforter en privilégiant les essences locales.

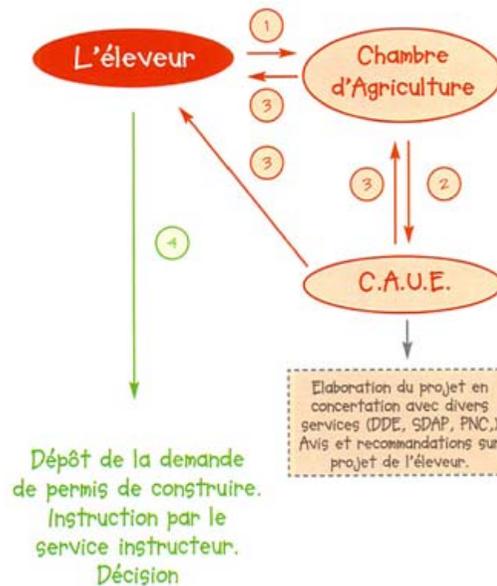
La **zone de stockage ou d'entrepôt** extérieure sera placée si possible derrière un écran végétal ou à l'écart des voies de passage, pour ne pas être perceptible.

Enfin, un petit espace d'agrément avec quelques fleurs égayent toujours les lieux !



St-Julien-du-Tourneil

### LE CHEMINEMENT d'un PROJET de BÂTIMENT AGRICOLE



#### Contacts utiles :

- Chambre d'Agriculture - Tél. 04 66 65 62 00
- DDAF - Tél. 04 66 49 45 00
- CAUE - Tél. 04 66 49 06 55
- DDT - Tél. 04 66 49 41 00

Impression date 4 - 04/06/12 10:45



# LOZÈRE



La Bataille de Grambrion

**MÉMO**  
 pour construire  
 un bâtiment agricole  
 de qualité

# Principes de constructions agricoles

*L'agriculture façonne le paysage, le modèle, valorise la richesse du sol. Chaque paysage ainsi créé est identitaire d'un territoire, d'une culture et d'un savoir-faire ; il en est de même pour l'architecture. Tout comme l'activité humaine, elle dessine le paysage, c'est pourquoi il est important de veiller à sa bonne intégration.*  
*L'espace, la nature deviennent des valeurs de plus en plus précieuses où les bâtiments agricoles doivent s'insérer le mieux possible car ils sont aussi et surtout le reflet du travail agricole et d'une exploitation.*

## IMPLANTATION ET PAYSAGE

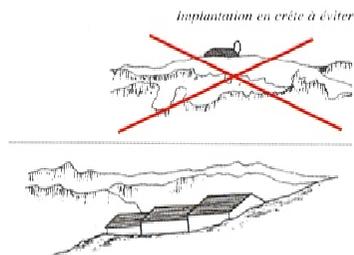
Lors du choix du terrain, il convient de vérifier les différentes possibilités de raccords aux réseaux, de desserte depuis le domaine public et d'opter pour une exposition judicieuse (ensoleillée et/ou à l'abri des vents dominants).

**Sur un terrain en pente**, il est préférable d'implanter le bâtiment **parallèlement aux courbes de niveaux**, car cela limitera les travaux de déblais/remblais et diminuera également l'impact visuel du projet.

**Sur un plateau**, le bâtiment essaiera de se fondre le plus possible dans le paysage et **utilisera** en particulier les **éléments végétaux existants** qui, au delà de leur effet esthétique, protégeront davantage le bâtiment des intempéries.

En l'absence de végétation existante, il convient d'**utiliser** au mieux un **pli de terrain ou un dénivelé du sol**, pour obtenir la meilleure insertion possible.

Un bâtiment agricole n'est pas une construction anodine. Il marque le paysage durablement aussi, il convient d'**éviter des implantations en ligne de crête** où l'impact paysager est le plus fort et où le bâtiment sera le plus exposé aux intempéries.



## LA CONCEPTION DU BÂTIMENT

Il convient de réfléchir au bâtiment lui-même : sa taille, l'organisation des circulations autour du ou des bâtiments, prévoir des possibilités d'extensions, les matériaux, les aménagements extérieurs.

Les formes simples sont à privilégier.

**Pour les bâtiments de très grande longueur**, il est préférable de découper les volumes.

**Pour des bâtiments très hauts**, travailler avec des matériaux de bardages en pose horizontale qui permettent de diminuer la hauteur visuelle de ceux-ci.

Dès la conception également, prévoir des **aires de manœuvre limitées aux entrées des bâtiments**.

Les **tunnels** sont à proscrire dans les situations de co-visibilité du bâti ancien et plus généralement dans les espaces ouverts.

### Rencontre avec Jean-Yves Jourdan, éleveur bovin-lait à la Bataille de Grandrieu (48)

*“Le premier but recherché dans la construction de mon bâtiment était la fonctionnalité. J'ai construit le bâtiment de stabulation en 1998 puis la grange en 2001. Mes conditions de travail se sont nettement améliorées car la stabulation sur caillebotis ou paille me donne beaucoup moins de travail. Le fonctionnement de la salle de traite dont je n'arrivais pas au départ à concevoir l'agencement est beaucoup plus facile.*

*Il ne faut pas hésiter à aller voir un conseiller.*

*Avoir choisi du bois est finalement important car le bâtiment n'est pas humide et l'ambiance, tant pour les animaux que pour nous, est très agréable. On se plaît à venir travailler ici, même l'hiver car il ne gèle pas à l'intérieur, il n'y a pas de condensation, même par grand froid.*

*Le bâtiment est sain et plus joli, plus esthétique à regarder, alors quand le constructeur m'a montré une simulation en bac acier pour la grange, je lui ai dit : tu ne vas pas me mettre cette casserole au milieu du pré ? surtout à côté de l'autre bâtiment en bois. La simulation en bois par contre m'a plu de suite”.*

Remerciements à M. Jean-Yves Jourdan pour sa collaboration.



## ◆ Les matériaux

Il est important de **veiller à leur mise en œuvre et à leur finition**.

- **Le bois** : matériau naturel, sain et confortable est à privilégier, sa souplesse d'utilisation permet des modifications et des extensions aisées.

- **Les bardages métalliques** : différents types de pose des bardages et coloris existent (veiller à travailler en harmonie de couleurs).

- **Les parpaings** : ils seront revêtus soit d'un bardage bois, soit d'un enduit de teinte sombre.



La Citerne - Cousse Méjean

## ◆ Les couleurs

Les couleurs seront de teintes relativement **foncées et mates**, se rapprochant des valeurs naturelles du site du projet.

Les **couvertures** ayant un impact paysager très fort, il convient que celles-ci soient d'une couleur **plus foncée que les murs** afin de diminuer visuellement le volume du bâtiment.



Granthoules - Le Fau de Peyre